



Divorce entre français et australienne

Par **nimetz annemarie**, le **27/08/2017** à **22:20**

mon fils a 26 ans et est de nationalité française. Il y a 5 ans il s'est marié en australie avec une résidente australienne . Il est revenu en france il y a 4 ans. Il fait pour l'instant des études universitaires en angleterre et veut divorcer car la séparation totale s'est faite il y a 4 ans. je voudrais savoir par ou il doit commencer pour entamer une procédure de divorce. aussi en tant qu'étudiant il n'as pas de revenu. merci pour toutes infos